Une image contenant Police, conception

Description générée automatiquement

Stage CGT International 26-28 mai 2025

**Lecture politique des comptes des firmes multinationales**

Responsables du stage : Antonella CORSANI (ISST – Université Paris I) et Natacha SEGUIN (CGT)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi | Mardi | Mercredi |
| 09 h 00 | Présentation de l’ISST, de la session et des participants  Antonella CORSANI (ISST)  L’entreprise au sein de laquelle j’ai un mandat.  Ce que je sais, ce que je dois comprendre.  Travail de groupe organisé par les co-animateur-e-s | Comprendre le bilan comptable  Théorie et pratique  Antonella Corsani  ISST-Univ. Paris 1 | Comprendre les évolutions et les stratégies des entreprises à travers la lecture critique des données comptables  Théorie et pratique  Antonella Corsani  ISST-Univ. Paris 1 |
| 12 h 30 | Pause déjeuner | Pause déjeuner | Pause déjeuner |
| 14h  17 h 00  17h30 | L’entreprise, le groupe et les parties prenantes  Théorie et pratique  Antonella Corsani  ISST-Université Paris 1  Ce que j’ai appris | Comprendre le compte de résultats  Théorie et pratique  Antonella Corsani  ISST-Univ. Paris 1  Ce que j’ai appris | Introduction à une critique sociale et environnementale des principes comptables  Antonella Corsani  ISST-Univ. Paris 1  Ce que nous avons appris  et Bilan du stage |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**PUBLIC**

Le stage s’adresse tout particulièrement aux membres des Comités d’Entreprise Européens, des Comités de groupe et des CSE centraux, ainsi qu’aux administrateurs représentant des salariés siégeant au sein des Conseils d’administration d’entreprises multinationales.

**OBJECTIFS**

Construire des repères syndicaux pour une lecture politique des comptes

Comprendre la globalisation financière en partant de l’analyse de l’entreprise et plus spécifiquement des données comptables consolidées des groupes d’entreprises multinationaux.

Développer la réflexion sur les outils d’action pour construire la solidarité internationale.

**THÉMATIQUES**

La différence et la divergence d’intérêts entre entreprise et société (au sens juridique).

Pourquoi l’organisation en groupe de sociétés ?

Les raisons stratégiques de l’internationalisation des groupes de sociétés.

Les intérêts (divergents) des parties prenantes et leurs responsabilités.

Comprendre la structure, la philosophie et la logique des comptes (bilan, compte de résultats et tableau des flux de financement).

**SEANCES**

**Lundi matin :** Après une courte présentation de l’ISST et des participants à la formation, les responsables CGT de la formation expliqueront les objectifs de cette formation et comment le programme a été pensé et structuré pour répondre à ces objectifs. Puis, après une courte pause-café, il y aura une séance d’interconnaissance : chaque participant-e devra présenter l’entreprise au sein de laquelle elle/il a un mandat en mettant en avant les informations dont elle/il dispose qui lui semblent importantes et aussi tout ce qu’il/elle pense ne pas connaître et pense qu’il lui soit nécessaire de mieux comprendre.

**Lundi après-midi :** La toute première partie de la séance sera consacrée aux définitions d’entreprise (notamment d’entreprise capitaliste) et de société, et à la différence entre les deux, notamment en termes de parties prenantes. L’exemple de l’actionnariat salarié permettra de mieux comprendre les enjeux politiques de la différence entre entreprise et société.

Puis sera abordée la question du groupe de sociétés. Il s’agira de traiter plus particulièrement deux questions : pourquoi la constitution de groupes ? Quel rapport entre société mère et filiales ? Sera enfin traitée la raison pour laquelle il faut s’intéresser avant tout au groupe et donc aux comptes consolidés du groupe.

La troisième et dernière partie sera consacrée aux raisons et aux formes (variables dans le temps) de l’internationalisation des groupes de sociétés.

A chaque étape les participant-e-s seront invités à traiter du cas de l’entreprise au sein de laquelle ils/elles ont un mandat.

**Mardi matin :** La séance du mardi matin portera sur le bilan comptable. Il s’agira de comprendre d’abord la « philosophie » du principe de la partie double qui fonde le bilan. Puis, la logique qui le structure ainsi que les principaux postes. Il s’agira également d’apprendre à interpréter l’évolution des principaux postes du bilan. Les participant-e-s à la formation seront amenés à mettre à l’épreuve les connaissances acquises en mobilisant ces connaissances pour comprendre l’entreprise au sein de laquelle ils/elles ont un mandat.

**Mardi après-midi :** Le mardi après-midi sera consacré à la compréhension de la logique du compte de résultat, par-delà les différences profondes qui seront analysées entre produit bancaire, produit de l’industrie manufacturière ou alors produit du secteur de la santé, etc.

Un temps important sera accordé à la compréhension des soldes intermédiaires, à leur construction et interprétation, surtout du point de vue des intérêts des salariés. Les participant-e-s à la formation seront amenés à mettre à l’épreuve les connaissances acquises en mobilisant ces connaissances pour comprendre l’entreprise au sein de laquelle ils/elles ont un mandat.

**Mercredi matin :** Après une présentation du tableau des flux de financement, seront pris en compte des indicateurs pertinents pour saisir les stratégies des entreprises et les risques qu’elles présentent du point de vue des intérêts des salariés. Les participant-e-s à la formation seront amenés à mettre à l’épreuve les connaissances acquises en mobilisant ces connaissances pour comprendre l’entreprise au sein de laquelle ils/elles ont un mandat.

**Mercredi après-midi :** L’après-midi sera d’abord consacré à achever le travail du matin, si nécessaire. Puis sera abordée une critique des principes comptables et les pistes pour une comptabilité qui intègre les « ressources humaines » et les « ressources naturelles ».

La session de formation s’achèvera avec un bilan des acquis.

**METHODES PEDAGOGIQUES**

Les méthodes pédagogiques répondent aux missions de l’ISST : offrir un service de formation de niveau universitaire aux membres des organisations syndicales. La formation mobilise les savoirs académiques et syndicaux avec l’objectif de favoriser une coproduction de connaissances pertinentes pour les membres des organisations syndicales.

- Des interventions d’enseignant-e-s-chercheur-e-s. Ces séances sont organisées de sorte à favoriser l’interaction avec les stagiaires.

- Des séances de travail de groupe organisées et animées par des enseignants universitaires. Ces séances visent : 1/ l’interconnaissance et l’échange d’expériences entre stagiaires ; 2/ l’appropriation des connaissances théoriques par la mise en œuvre pratique. - Les stagiaires sont organisés en groupes. Les groupes se réunissent tous les après-midis de 17h00 à 17h30 pour un échange autour de la question : qu’ai-je appris aujourd’hui ? Quelle pertinence pour l’action syndicale ? Après un temps de discussion ils/elles doivent rédiger une petite note de synthèse des acquis et de leur pertinence pour l’action syndicale. Les restitutions des notes de synthèses ont lieu le dernier jour de la formation, à l’occasion du bilan.